FOOTBALL

JSK-USMH À HUIS CLOS

La Kabylie prie pour ses Canaris !

Nouveau coup dur pour la formation phare de la Kabylie. Sevrée des trois points de son match, samedi dernier, face au CR Belouizdad l'équipe de Moh-Chérif Hannachi devra boucler la saison dans des circonstances identiques à celles connues au tout début du challenge Mobilis 1.

Un dernier huis clos, cette saison, pour la JSK que la commission de discipline a sanctionnée par la suspension de son stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou pour un match à huis clos. La délibération de la commission de Haddadj Abdelhamid insiste sur les incidents ayant émaillé la rencontre JSK-CRB (0-1) de samedi passé. Des «jets de projectiles avec risque d'atteinte à l'intégrité physique des officiels» ont été mentionnés sur les rapports transmis à la CD de la LFP qui ont, outre le huis clos imposé au prochain match des Canaris (face à l'USMH lors de la 29e journée), infligé une amende de 100 000 DA.

Pour la JSK, déjà contrainte à disputer ce championnat 2014-2015 en l'absence de sa galerie, cette sanction sera lourde de conséquences sur le plan sportif.

Neuvième au classement général avec 35 unités, exæquo avec trois autres équipes (MCA, JSS et RCA), au lendemain de la 27e journée de la L1 Mobilis, le club kabyle se rendra samedi prochain (28e journée) à Larbaâ pour affronter le RCA, un autre relégable. Un déplacement à risque pour les protégés de Karouf qui vont devoir, par ailleurs, accueillir une semaine plus tard un ensemble harrachi en quête du podium. Tout comme d'ailleurs le CSC, chez qui les Kabyles effectueront leur ultime déplacement de cet exercice. De quoi craindre le pire pour le Doyen des clubs de l'ex-division nationale 1, le dernier, en tout cas, qui n'a pas rétrogradé en division inférieure depuis son accession en 1969.

Un mal pour un bien ?

Mathématiquement, la JSK est un relégable en puissance. Le calendrier proposé aux coéquipiers de Doukha durant cette dernière ligne droite (deux déplacements et un match à domicile à jouer devant des gradins vides) est des plus démentiels. Pour se sauver, Rial et consorts auront besoin d'un minimum vital qui se résume à quatre petites mais ô combien précieuses unités. Une victoire et un nul, en somme. Plus facile à dire qu'à réaliser sachant les ambitions et besoins des trois prochains adversaires de l'équipe de la cité des Genêts.

Photo : DR

Ça craint pour la JSK !

Un Onze qui peut croire en son destin, lui qui a, durant cette saison, dû se priver du soutien de ses fidèles pendant une bonne quinzaine de matches. Sur les cinq matches livrés au stade du 1er-Novembre en présence du public (contre l'USMA lors du sinistre classique de la 2e journée, face au MCEE, le MCA, le MOB et enfin le CRB), les Tizi-Ouzéens n'ont récolté que six points (deux victoires étriquées et à l'arraché contre le MCEE et le MOB). Dans les 22 rencontres disputées de Tizi-Ouzou, les camarades de Ziti ont glané 29 points dont 11 sur terrain neutre (les stades du 20-Août-55 d'Alger et de Bordj Bou-Arréridj, El-Harrach, Bologhine et Sétif) où, suite la sanction qui a suivi le «drame Ebossé», la JSK a dû accueillir ses adversaires sans ses supporters. La Kabylie qui gronde la gestion de Hannachi va prier pour sa JSK.

M.B.

LA RENCONTRE FACE À L'USMA VOLONTAIREMENT RETARDÉE

La JSS écope d'une amende et d'une sévère mise en garde

La JS Saoura a écopé d'une amende de 200 000 DA (vingt millions de centimes) pour «retard volontaire» de la reprise de la seconde mi-temps du match JSS -USM Alger (3-2), contrevenant aux dispositions réglementaires régissant la compétition de fin de saison, précise la LFP. La commission a, par ailleurs, adressé au club de Béchar une «sévère mise en garde».

La LFP avait souligné dans un communiqué de rappel que les officiels doivent respecter scrupuleusement l'horaire des matches dont le début est fixé, en ces ultimes journées du championnat de ligue 1 Mobilis, à 17h.

Plusieurs matches ont connu des retards dans leur entame initiale mais aussi après la pause-citron. La CD de la LFP a prononcé d'autres sanctions lors de sa réunion hebdomadaire exceptionnellement avancée à dimanche. Aussi, le capitaine de l'USM Alger Nacereddine Khoualed et Sebie Touhami (JS Saoura), exclus lors du match JSS-USMA ont écopé d'un match de suspension chacun. D'autre part, le MC Alger, le MC Oran et le NA Hussein-Dey devront s'acquitter d'une amende de l'ordre de 30 000 DA pour «utilisation de fumigènes».

De son côté, l'entraîneur du RC Arbaâ Mohamed Mihoubi est convoqué à comparaître devant la commission de discipline de la LFP prévue le lundi 18 mai. L'instance chargée de la gestion de la compétition n'a pas précisé les raisons de la convocation du coach du RCA. Il semble bien que les déclarations faites par l'entraîneur du RCA à l'issue de la finale soit à l'origine de cette convocation. Le 2 mai dernier, Mohamed Mihoubi estimait qu'il y'avait «une injustice sur le terrain», une manière pour dénoncer l'arbitrage de M. Bichari qui aurait, à son avis, privé Larbaâ d'au moins un penalty.

La commission de discipline a également sanctionné le MO Béjaïa. Le vainqueur de la Coupe d'Algérie a été sommé de payer une amende de l'ordre de 1 000 000 DA (cent millions de centimes) «pour manquement aux dispositions relatives à la publicité» lors de la finale contre le RC Arbaâ.

M.B.